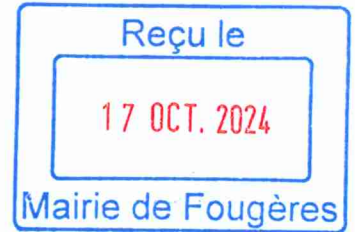




Lms

ADMIN.		ÉLUS	
DG	DAU	M. LE MAIRE	E. BESSON
DVASC	DAGC	E. GAUTIER LE BAIL	J.C. BOURCIER
DEE	DSTE	P. RAULT	D. LEFEUVRE
DRH	CCAS	M. CARRE	S. BOUDET
DFB	COM	C. HARDY	I. COLLET
Marché		N. BRICHET	



Mairie de FOUGERES

2 Rue Porte Saint-Léonard,
35300 FOUGERES

FOUGERES le 08/10/2024

Objet : Dossier(s) d'information relatif(s) aux antennes-relais et fréquences existantes dans le cadre de l'accord de mutualisation d'une partie des réseaux de téléphonie mobile de Bouygues Telecom et SFR

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, nous vous prions de trouver ci-joint le(s) dossier(s) d'information relatifs aux évolutions envisagées par Bouygues Telecom.

Le dossier concerne le site T41808, 69 Avenue GEORGES POMPIDOU STADE BERTHELOT - 35300 FOUGERES sur lequel nous effectuons le remplacement des 3 antennes existantes par 6 nouvelles.

Le détail de cette modification est détaillé dans le dossier ci-après.

Les opérations réalisées par Bouygues Telecom sur ce site concernent soit Bouygues Telecom, soit SFR, soit les deux opérateurs. Le détail se retrouve dans le document qui suit.

Nous espérons que les informations présentées répondront aux attentes de précision et de transparence de vos concitoyens.

Nous demeurons à la disposition de vos services et de tout riverain désirant des renseignements complémentaires.

Nous vous prions de croire à l'assurance de notre considération distinguée.

Julie MARCADAL

Nous déployons et opérons nos réseaux mobiles dans le cadre des Autorisations d'utilisation des fréquences qui nous sont délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes. Ces Autorisations incluent des obligations de couverture et de qualité de service, strictement contrôlées par l'Autorité.